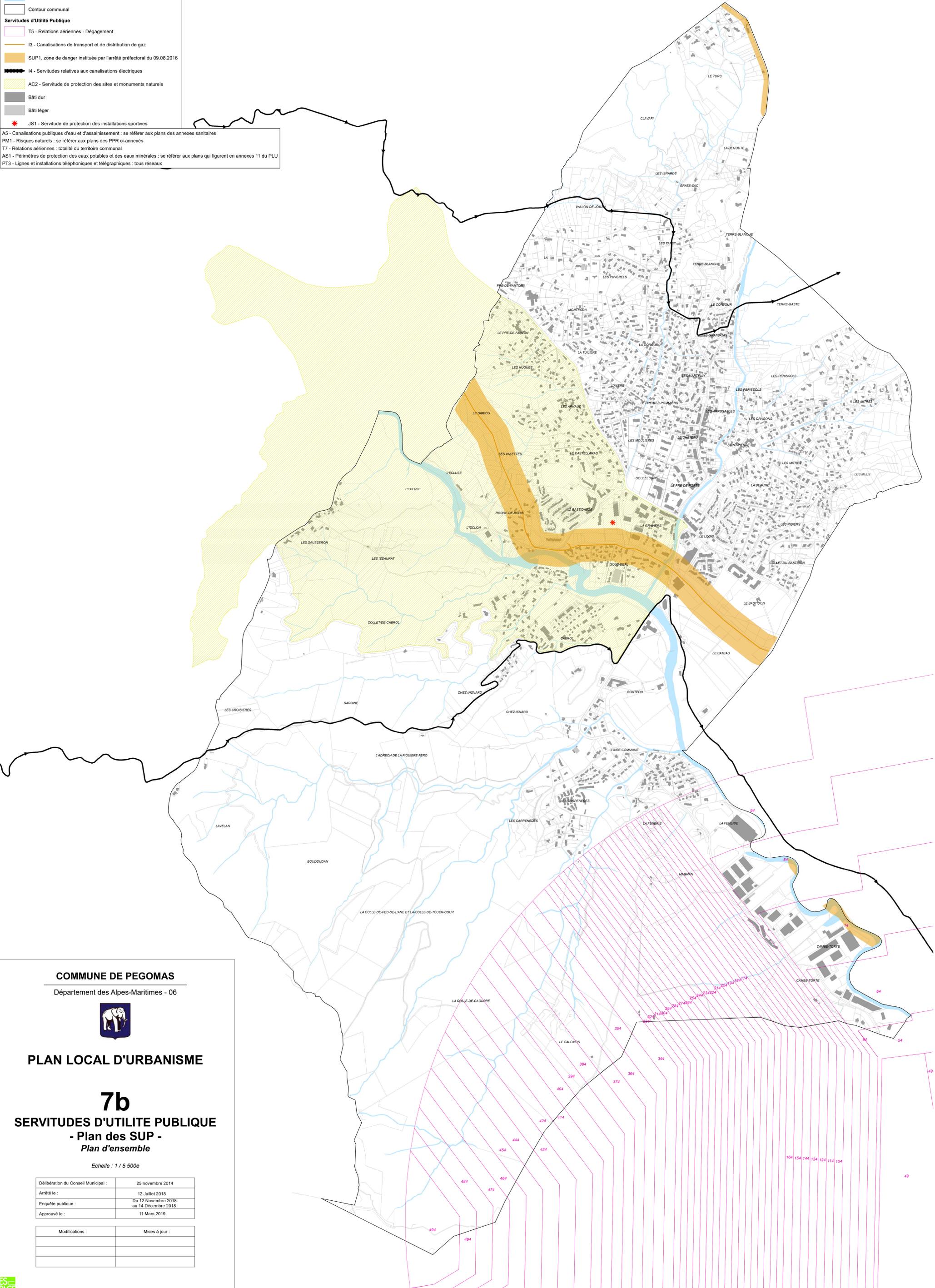


- Légende**
- Parcelles
 - Cours d'eau
 - Contour communal
- Servitudes d'Utilité Publique**
- T5 - Relations aériennes - Dégagement
 - I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz
 - SUP1 - zone de danger instituée par l'arrêté préfectoral du 09.08.2016
 - I4 - Servitudes relatives aux canalisations électriques
 - AC2 - Servitude de protection des sites et monuments naturels
 - Bâti dur
 - Bâti léger
 - JS1 - Servitude de protection des installations sportives

A5 - Canalisations publiques d'eau et d'assainissement : se référer aux plans des annexes sanitaires
 PM1 - Risques naturels : se référer aux plans des PPR ci-annexés
 T7 - Relations aériennes : totalité du territoire communal
 AS1 - Périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales : se référer aux plans qui figurent en annexes 11 du PLU
 PT3 - Lignes et installations téléphoniques et télégraphiques : tous réseaux



COMMUNE DE PEGOMAS

Département des Alpes-Maritimes - 06



PLAN LOCAL D'URBANISME

7b

**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 - Plan des SUP -
 Plan d'ensemble**

Echelle : 1 / 5 500e

Délibération du Conseil Municipal :	25 novembre 2014
Arrêté le :	12 Juillet 2019
Enquête publique :	Du 12 Novembre 2018 au 14 Décembre 2018
Approuvé le :	11 Mars 2019

Modifications :	Mises à jour :